Accusé certifié exécutoire

Publication: 09/02/2023

Réception par le préfet : 09/02/2023

# République Française Département Sarthe (72) Commune de Marçon

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 03/02/2023

Numbre o	e membres	11 2
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	13

L'an 2023, le 3 Février à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 27/01/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 27/01/2023.

Vote A l'unanimité Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Présents: Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard. Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GAGNARD Sylvie à M. CHARDRON Yann

Absent(s): M. GHYAMPHY Koffi, Mme HERMENAULT Aurélie

A été nommé(e) secrétaire : Mme SINNAEVE Emilie

### 2023/007 - Espace de loisirs - Droits de place - Tarifs

proposition de tarif de droit de place au titre de l'occupation d'un emplacement sur l'espace de loisirs pour toute personne assurant des animations ou activités saisonnières comme suit :

## Stationnement à la semaine :

- Branchement électrique 25€ par semaine
- Stationnement activités (manège...) 30€ par semaine

### Stationnement à la journée :

- Branchement électrique 10 € à la journée
- Stationnement activité (manège...) 20.00 € à la journée

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme:

En mairie, le 07/02/2023 Le Maire

Monigue TROTIN

Secrétaire de séance Mme SINNAEVE Emilie